



Confédération  
des Syndicats  
Médicaux Français

Paris, le 11 septembre 2024

### La FHF attaque le libéral La CSMF lui répond

Une fois encore, la conférence de presse de la FHF pourrait se résumer en deux slogans : plus d'argent pour l'hôpital public et plus de coercitions pour la médecine libérale. Cela en devient presque risible.

Plus d'argent pour l'hôpital public ... [Le rapport de la cour des comptes sur la situation des hôpitaux publics après la crise sanitaire](#) repris dans une récente [chronique économique de François Lenglet](#) est pourtant sans appel. En dehors du budget, les contributions exceptionnelles dépensées pour l'hôpital public ont été de 40 milliards d'euros. C'est trois fois le budget de la Justice... 7 milliards ont été consacrés aux augmentations légitimes des salaires. Il faut y ajouter les aides au désendettement et les aides à l'investissement. Aucune contrepartie n'a été demandée à la structure en termes d'organisation, en particulier en ce qui concerne les gardes de nuit et de week-end. On a traité les conséquences sans s'attaquer aux causes du mauvais fonctionnement de l'hôpital, nous dit François LENGLET. Il en va de même pour le désendettement des hôpitaux. 15 milliards d'euros y ont été consacrés, financés en partie par la prolongation de la dette sociale. L'argent n'est pas arrivé au bon endroit nous dit la Cour des comptes. On a surcompensé les hôpitaux qui allaient bien et pas assez ceux qui allaient mal. Pour conclure, François LENGLET souligne que les problèmes de fond n'ont pas été réglés malgré ces 40 Mds d'euros. 4 années après la crise du Covid, la situation de l'hôpital reste très tendue mais cette fois-ci avec une dette publique majeure qui se dresse face à nous.

Plus de coercitions pour la médecine libérale ... ou quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage.

Quelques chiffres :

- **Quels effectifs?**

- le nombre des praticiens hospitaliers a progressé de 10,8% entre 2012 et 2022 (chiffre CNG)
- dans le même temps, le nombre de médecins libéraux en activité régulière a chuté entre 2010 et 2023 : - 31,3% en rhumatologie, - 21,4% en ORL, - 15,7% en ophtalmologie, - 16,9% en médecine générale (données du CNOM)
- La hausse des effectifs salariés du secteur public hospitalier est de 2,7% entre 2018 et 2021 (+ 0,6% pour les seuls infirmiers). Malgré cela, les difficultés de fonctionnement se sont accrues en raison de contraintes de recrutement sur certaines fonctions, de l'augmentation du taux d'absentéisme et de la réticence croissante des personnels à assurer des gardes de nuit ou de week-ends au regard des conséquences sur leur vie privée (Cour des Comptes)

- **Activité**

- La FEDORU (fédération des observatoires régionaux des urgences) confirme la baisse des passages aux urgences de 5% sur les 4 premiers mois 2023 par rapport à la même période en 2022. Ce recul était de 2,8% sur les quatre mois suivants
- En nombre de séjour, la Cour des Comptes démontre à partir des données de l'ATIH que les cliniques et les Espic ont dépassé leur niveau d'activité de 2019 quand l'hôpital a reculé de - 1,7%

- **Permanence des soins**

- Les chiffres du CNOM sont clairs : 95% des lignes de PDSA sont assurées et le nombre de médecins généralistes y participant croit
- Côté PDSES, ce sont les ARS qui ont supprimé les lignes de PDSES en libéral souvent au profit de l'hôpital public. Et malgré cela, très nombreux sont les médecins spécialistes assurant sans rémunération la continuité et la permanence des soins dans leur établissement

La CSMF ne cherche surtout pas à jeter de l'huile sur le feu mais les chiffres sont têtus et parlants. Les danois ont su mener avec ambition et courage une politique de santé qui leur a permis d'améliorer l'accès aux soins. À l'heure de la récente nomination de Michel BARNIER aux fonctions de Premier Ministre, à l'heure où sera prochainement nommé un Ministre de la Santé, la CSMF demande que le Gouvernement puisse ouvrir les débats d'une politique de santé ambitieuse, respectueuse des modalités d'exercice et garantissant aux français un accès à un système de santé où la prévention, la qualité et la pertinence seront les maîtres mots.

**Dr Franck Devulder**  
**Président de la CSMF**  
**06 14 09 64 56**  
[franck.devulder@csmf.org](mailto:franck.devulder@csmf.org)

*Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.*

*Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.*

*Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Franck Devulder, médecin gastro-entérologue, depuis mars 2022.*



*Le syndicat de tous les médecins*